







12 fr. par an pour Paris. — 12 fr. pour les Départemens.

BUREAUX, 13, RUE MONTMOLON.

Journal paraissant le 25 de chaque mois. L'abonnement part du 25 octobre.

12 MORCEAUX MUSIQUE 12 gravures de modes, 6 tapisseries coloriées par SAJOU;

300 DESSINS DE BRODERIES.

Morale. — Histoire. — Sciences. — Littérature. — Meurs et Coutumes. — Economie domestique. — Voyages. — Poésies. — Botanique. — Industrie. — Recréations. — Usages. — Petit Courrier des Demoiselles. — Explication des Gravures. — Histoire des Modes. — Travaux à l'aiguille, au crochet et au filet. — Explication des Patrons, des Feuilles de Broderies, Tapisseries, etc. — Envoyer un mandat sur la

MAGASIN DES DEMOISELLES

La première et la seconde année sont en vente. — Chaque année se vend 10 fr. pour Paris; 12 fr. pour les départements. — L'abonnement à la 3<sup>e</sup> année part du 25 octobre 1846. — poste ou un bon à vue sur Paris, à l'ordre de M<sup>me</sup> la directrice, 13, rue Montmolon. — Les bureaux des Messageries royales et générales font les abonnements sans augmentation de prix.

PATRON ET PATRONES DESSEINS ET COUVRES à l'Aiguille, au Crochet et au Filet. REBUS ILLUSTRES. Les bureaux des Messageries royales et générales font les

Les personnes qui ont des fonds à placer ne sauraient faire une opération plus brillante que de prendre des actions de L'UNIVERSEL. Cette entreprise se présente sous les auspices les plus favorables. Le public qui lit a adopté avec enthousiasme une publication qui concilierait si heureusement le luxe à l'économie. 360 revues, 400 gravures et 1,500 colonnes de texte pour 6 fr. par an. Un magnifique journal illustré, paraissant tous les mois dans le plus grand format connu. Une revue par jour pour 20 centimes par an. Tels sont les élémens qui présagent un succès infaillible. Le nombre des abonnés de L'UNIVERSEL augmente tous les jours. Tout fait espérer qu'il suffira pour assurer le remboursement des actionnaires et la répartition de dividendes considérables. Les actions donnent droit, même après leur remboursement, à un minimum d'intérêts de 20 p. 0/0, pouvant s'élever jusqu'à 200 p. 0/0 par an; à une part proportionnelle dans la propriété du journal, matériel, clientèle, etc., et enfin à la réception gratuite de L'UNIVERSEL. On souscrit chez M. Brunel et compagnie, rue de la Boule-Rouge, n. 9. Les fonds sont versés chez les banquiers de la société.

PARIS INDUSTRIEL, MONITEUR DES CHEMINS DE FER ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES

PRIX DE L'ABONNEMENT : Paris, un an, 12 fr.; six mois, 8 fr.; — Départemens, un an, 15 fr.; six mois, 10 fr.; — Etranger, un an, 25 fr. — ANNONCES : la ligne, Industrie, 75 c.; Librairie, 40 c.; Ventes et adjudications, 30 c.; Librairie, la page, 500 fr.; Industrie, 700 fr. — Un numéro séparé, 50 cent. — Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé franco à M. CHARLES DESOLME, directeur et rédacteur en chef. — Correspondant, à Londres, à M. W. THOMAS, 21, Catherine-street-Strand. — Les Libraires et les Messageries reçoivent les abonnements sans frais. — La création du PARIS INDUSTRIEL, Moniteur des Chemins de fer et des Compagnies d'Assurances remonte à trois années. Ce journal a rencontré le succès, parce qu'il a pris pour règle de rédaction une impartialité sérieuse, jointe à une critique sage et raisonnée et sans exagération inutile. Le journal n'a pas été fondé par une société de spéculateurs, il n'a subi aucune influence capable d'altérer la franchise de son opinion en matière d'industrie. Il a constamment accueilli, de la part des industriels, des capitalistes, des actionnaires et des inventeurs, toute communication officielle, présentée sous une forme convenable et ayant un but d'intérêt général. Cette publication est donc utile et devait réussir en raison de cette utilité : c'est ce qui a eu lieu. — Bourse, Agriculture, Industrie, Commerce, Librairie, Littérature, Adjudications, Assurances, Histoire, Musique, Chemins de Fer, Gravures, Sociétés diverses, Mines. — Le journal publie un Feuilleton, des Articles de Variétés, sur les Arts Economiques et Industriels, des Extraits d'ouvrages scientifiques, des Notices historiques sur les Notabilités Commerciales et un Bulletin complet de Bibliographie. — Un numéro énumère lundi, format des grands journaux, pour 1 fr. par mois; seul journal résumant toutes les Affaires industrielles. — On renseigne les Abonnés par correspondance, sur la valeur des nouvelles Sociétés; on leur fait parvenir l'extrait des Statuts et des Prospectus. — On les représente aux Assemblées, s'ils n'ont point de Mandataire à Paris. — BUREAUX, rue Geoffroy-Marie, 15.

AGRANDISSEMENT DE FORMAT. AUGMENTATION DE MATIÈRES. L'ESTAFETTE Trois mois, 15 fr. Six mois, 29 Un an, 58 JOURNAL DES JOURNAUX. BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE donnée gratuitement aux Abonnés de L'ESTAFETTE.

A compter du 1<sup>er</sup> octobre, L'ESTAFETTE, agrandissant encore son format, prendra le format GRAND IN-FOLIO de QUATRE PAGES, dit FORMAT GÉANT AMÉRICAIN. L'ESTAFETTE reproduit le texte des principaux articles des feuilles périodiques, donne les NOUVELLES OFFICIELLES en même temps que le MONITEUR. Cette feuille réunit dans son cadre toutes les nouvelles éparées dans chacun des autres journaux, et les transmet, le même jour, à ses abonnés. Les personnes qui désiraient recevoir le journal, comme avant, peuvent en demander l'envoi GRATIS, pendant cinq jours. Indépendamment de son édition quotidienne L'ESTAFETTE publie une seconde édition paraissant TROIS FOIS PAR SEMAINE : 30 fr. par an. — 16 fr. pour six mois. Les abonnés de L'ESTAFETTE reçoivent chaque jour UNE LIVRAISON DE HUIT PAGES imprimés et paginés dans le format in-octavo, pouvant se détacher facilement et se collectionner, brocher et relier chaque mois en volume de bibliothèque. Les trois ou quatre cents livraisons qui seront ainsi distribuées par an aux abonnés en sus du journal, contiennent, à elles seules, la matière d'environ CENT VOLUMES IN-OCTAVO. Le feuilleton ordinaire continuera comme par le passé, à donner chaque jour de préférence, les romans, nouvelles et feuilletons de nos auteurs contemporains les plus estimés et les plus recherchés du public. L'ESTAFETTE publiera successivement, dans sa COLLECTION IN-OCTAVO, les romans, nouvelles, mémoires, voyages, des auteurs français et étrangers les plus célèbres, tant anciens que modernes. Cette BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE se composera principalement des ouvrages qu'un éminent succès a consacrés et mis au rang de chefs-d'œuvre de la littérature. L'ESTAFETTE a commencé le 22 septembre, dans le format in-8, un roman de M. ALEXANDRE DUMAS, en 4 volumes, que tous les abonnés recevront gratuitement.

Maladies Secrètes. Guérison prompte, radicale et peu coûteuse de ces Maladies par le traitement de D<sup>r</sup> G. ALBERT, Médecin de la Faculté de Médecine, en pharmacie, en chimie, en botanique, professeur de médecine et de botanique, honoré de médailles et récompenses nationales, etc., etc. R. Montorgueil, 21. Consultations gratuites tous les jours. Les guérisons nombreuses et authentiques obtenues à l'aide de ce traitement sur une foule de maladies abandonnées comme incurables, sont des preuves non équivoques de sa supériorité sur tous les moyens employés jusqu'à ce jour. Nota. Ce traitement est facile à suivre en voyage, et sans aucun danger. TRAITEMENT PAR CORRESPONDANCE. (AFFRANCHIR.)

Le gérant de la société du canal d'Aix en Provence a l'honneur de prévenir MM. les actionnaires que la première assemblée générale du 31 août dernier, n'ayant pas été assez nombreuse pour délibérer valablement une seconde assemblée aura lieu le 10 octobre prochain, à midi, au siège social, rue du Faubourg-Poissonnière, 12.

D'aujourd'hui seulement mise en vente à 15 fr. l'exemplaire bien complet, au lieu de 30 fr., de la nouvelle et dernière édition de L'HISTOIRE DE LA MARINE FRANÇAISE, par EUGENE SUE, 4 vol. in-8, avec deux albums de planches au burin, contenant paysages, vues, scènes maritimes, par nos premiers peintres, plans, cartes, etc. — Cette belle édition peut être achetée en deux fois sans aucune augmentation de prix, ou en 160 livraisons (2 livraisons par semaine, à 15 c. la livraison). — Ce travail historique est l'un des plus beaux de l'époque, un monument d'érudition spéciale et fine, de l'art d'exposer les faits matériels et de l'art de raconter et de peindre avec les prestiges d'une parole étonnante de verve et d'esprit. Paris, à la Librairie, rue Sainte-Anne, 55, et à la librairie, rue Thérèse, 11; MOHREAU, libraire, péristyle Valois, 182-183, Palais-Royal; POUREAU, libraire, 82, rue de la Harpe; 3, galerie de l'Odéon, et chez ROUSSEAU, rue Picpouet, 35, l'un des grands dépôts de Paris en publications pittoresques, dépôt également des ouvrages culinaires d'Antonin Carême, par livraisons ou par volumes, sans augmentation de prix, et portés à domicile.

Médaille à l'Exposition de 1844. SICCATIF BRILLANT Séchant en deux heures, pour mise en couleur sans froissage, de KAPANEL, il y a du rouge, du jaune, couleurs dures et transparentes, pour parquets et carrelages, vert et noir, etc., pour boiserie et ferrures. — Prix : 3 fr. le kilogramme. Toute personne peut employer. On se charge de la mise en couleur garantie, à 75 c. le mètre. Rue Neuve-Saint-Herry, 9, à Paris.

BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT TOUS JOURNAUX FRANÇAIS. Toute personne de la province ou de l'étranger qui, par un mandat (franco) sur la poste ou sur une maison de Paris, chargera le directeur du Bureau central d'abonnement de prendre ou de renouveler un ou plusieurs abonnements à des journaux de plus de 20 francs par an, recevra GRATUITEMENT, pendant toute la durée de son abonnement, l'ABONNE, MONITEUR DES FEUILLETONS, journal mensuel, dont le prix d'abonnement est de 5 francs par an, pour Paris; et de 6 francs pour la province et l'étranger.

AVIS DIVERS. OPPOSITION. D'un acte sous signatures privées, fait double à Paris, le 29 septembre 1846, enregistré en la ville le lendemain 30, folio 14 verso, cas 7 et 8, par Lefebvre, aux droits de 23 fr., il appert que M. Jean-Baptiste BASSOT, marchand de vins traiteur, demeurant à Belleville, place des Trois-Communes, 36, a vendu à M. Georges BASSOT, propriétaire, demeurant à Nogent (Oise-Dr), son fonds de commerce et toutes ses dépendances, moyennant la somme de 1,500 francs, payable entre les mains des créanciers du vendeur dans un délai de neuf mois. Pour extrait. Georges Bassot.

DU SIEUR BILLIET LAÛ (Jean-Louis-Charles), serrurier, rue Montmolon, 7, nommé M. Deuillere juge-commissaire, et M. Hellet, rue Paris-Poissonnière, 56, syndic provisoire (N<sup>o</sup> 6155 du gr.). M. DESPINOY (Louis Joseph), fab. de chemises, rue Richer, 27 bis, n. anc. M. Germain juge-commissaire, et M. Naillat, rue des Jeuneurs, 14, syndic provisoire (N<sup>o</sup> 6156 du gr.). CONVOCATIONS DE CREANCIERS. Sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Paris, salle des assemblées des faillites, MM. les créanciers : NOMINATIONS DE SYNDICS. Du sieur GUIOT (Pierre-François), ent. de voitures publiques, à Montrouge, le 7 octobre à 9 heures (N<sup>o</sup> 6147 du gr.). Du sieur MARCOU (Pierre), limonadier, rue des Sts-Pères, 10, le 7 octobre à 9 heures (N<sup>o</sup> 6150 du gr.). Pour assister à l'assemblée dans laquelle le juge-commissaire doit les consulter, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics. Nota. Les tiers-porteurs d'effets ou endossements de ces faillites n'étant pas connus, sont priés de remettre au greffe leurs adresses, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes. VÉRIFICATIONS ET AFFIRMATIONS. Du sieur KOHL, banquier, rue de Clichy, 74, le 8 octobre à 9 heures (N<sup>o</sup> 4743 du gr.). Du sieur LOIR (Théophile), anc. md de vins, à Montmartre, le 8 octobre à 12 heures (N<sup>o</sup> 6154 du gr.). Pour être procédé, sous la présidence de M. le juge-commissaire, aux vérifications et affirmations de leurs créances. Du sieur MARY (Pierre), chaudronnier, rue Jarente, 6, nommé M. Charenton juge-commissaire, et M. Hellet, rue Paris-Poissonnière, 56, syndic provisoire (N<sup>o</sup> 6148 du gr.). DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugement du Tribunal de commerce de Paris, du 30 SEPTEMBRE 1846, qui déclare en faillite ouverte et en faillite provisoirement l'ouverture audit jour : Du sieur MARY (Pierre), chaudronnier, rue Jarente, 6, nommé M. Charenton juge-commissaire, et M. Hellet, rue Paris-Poissonnière, 56, syndic provisoire (N<sup>o</sup> 6148 du gr.). Jugement du Tribunal de commerce de Paris, du 30 SEPTEMBRE 1846, enregistré à Paris, le même jour, fol. 14 v<sup>o</sup>, c. 2 et 3, au droit de 5 fr. 50 cent., décerné contre : Entre les sieurs FORTUNE GREMOND et Emile-Charles-Victor JACMARF, prenant domicile à leur fabrication, actuellement rue du Temple, 50, lesquels ont modifié leur acte de société sous seing privés du 5 mai dernier, enregistré à Paris, le 14 du même mois, 1846, et publié conformément à la loi, ainsi

de vins, rue Tiquetonne, 14, le 8 octobre à 2 heures (N<sup>o</sup> 6159 du gr.). Du sieur THOMAT (tector-Hippolyte), fab. de nécessaires, rue MOLAY, 4, le 6 octobre à 2 heures (N<sup>o</sup> 6178 du gr.). Du sieur FAYE (Etienne), libraire, quai Voltaire, 15, le 7 octobre à 9 heures (N<sup>o</sup> 6182 du gr.). Four entendre le rapport des syndics sur l'état de la faillite et délibérer sur la formation du concordat, ou, s'il y a lieu, s'entendre déclarer en état d'union, et, dans ce dernier cas, être immédiatement consultés tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement des syndics. Nota. Il ne sera admis que les créanciers reconnus. MM. les créanciers des sieurs BEAUNIER et HELLAN, nég. r. Vieille-du-Temple, 32, sont invités à se rendre, le 8 octobre à 9 heures 12 ans, rue d'Argenteuil, 2. — Mme Godfroy, 59 ans, rue St-Hippolyte-St-Honoré, 7. — M. Lefebvre, 28 ans, rue des Prouvaires, 3. — M. Mulet, 61 ans, passage Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 27. — Mme Hennequin, 21 ans, rue des Enfants-Rouges, 6. — Mme Maupail, 47 ans, rue du Faub-St-Antoine, 87. — M. Waufré, 38 ans, rue Traversière-St-Antoine, 41. — M<sup>me</sup> veuve Félis, 84 ans, rue des Jardins-St-Paul, 35. — M<sup>me</sup> Falaise, 56 ans, rue Mazurine, 26. — M. Lefèvre, 18 ans, rue des Beaux-Arts, 3. — M<sup>lle</sup> Gauthier, 21 ans, rue du Bataioir-St-André, 12. — M<sup>me</sup> veuve Lamy, 39 ans, rue Be-Lévre, 1. — M. Provost, 75 ans, rue Genstier, 7.

Table with multiple columns containing financial data, exchange rates, and market information under the heading 'Bourse du 1<sup>er</sup> Octobre'.